

## BULLETIN D'ADHESION ENFANTS

**BY THE WAY Venelles 2023-2024** valable du 01/09/2023 au 31/08/2024

MERCI DE RENSEIGNER **TOUTES LES INFORMATIONS** DEMANDEES



## INSCRIPTION SORTIE DES ECOLES

**BY THE WAY VENELLES 2023-2024**

Pour la 1ère séance d'essai gratuite (semaine du 11/09/23),  
RDV directement devant la salle à 16H50

NOM ADHERENT																				
PRENOM ADHERENT																				AGE
SEXE	GARCON <input type="checkbox"/>										FILLE <input type="checkbox"/>									
ADRESSE DE L'ADHERENT																				
CODE POSTAL																				
VILLE																				
DATE DE NAISSANCE			/			/														
NOM REPRESENTANT LEGAL1																				
PRENOM1																				
EMAIL1																		@		
TEL MOBILE1			.		.		.		.		.		.		.		.		.	
NOM REPRESENTANT LEGAL2																				
PRENOM2																				
EMAIL2																		@		
TEL MOBILE2			.		.		.		.		.		.		.		.		.	
ASSURANCE RAQVAM MAIF Associations et Collectivités Les contrats d'assurance sont à votre disposition sur simple demande.																				

J'accepte le droit à l'image (photos ou vidéos pouvant être diffusées sur notre site web, page Facebook ou sur des journaux, prospectus, flyers ayant pour but de promouvoir les activités de l'association).

J'ai lu et j'accepte le Règlement Intérieur de By The Way Venelles (consultable sur notre site Internet).

Date :

Signature :

### ADHESION ANNUELLE OBLIGATOIRE 2023-2024

TYPE ADHESION ET TARIF	FAMILLE	INDIVIDUELLE
	30,00 €	20,00 €

### FORMULE SORTIE DES ECOLES (1H30) goûter à fournir + 1H d'activité hebdomadaire

Maternelles du Mail et du Centre - écoles Marcel Pagnol et Cabassol uniquement

SORTIE DES ECOLES	JOUR	TARIF PLEIN	TARIF 2EME ENFANT	TARIF >= 2j/sem
Lou Triboulet		<input type="checkbox"/> 350€	<input type="checkbox"/> 320€	<input type="checkbox"/> 500€
NOM DE L'ECOLE				
CLASSE ET NOM MAITRE(SSE)				

MODE DE REGLEMENT - PARTICIPATION AUX SEANCES	CHOIX et MONTANT
1 CHEQUE ANNUEL à l'ordre de « By The Way Venelles »	
3 CHEQUES TRIMESTRIELS (encaissés début octobre – janvier – mai). Par exemple : 130€ ou 120€ pour le 1er chèque (suivant l'adhésion 30€ famille ou 20€ individuelle) – puis 2 chèques de 125€.	
10 CHEQUES MENSUELS (2 encaissés début octobre puis 1/mois jusqu'à début juin). Par exemple : 65€ ou 55€ pour le 1er chèque (suivant l'adhésion 30€ famille ou 20€ individuelle) – puis 9 chèques de 35€.	
1 Virement annuel (IBAN FR76 1027 8090 6500 0202 4840 164 – CMCIFR2A) en indiquant vos nom et prénom	
Autre : Espèces, Pass'loisirs du CCAS, ANCV, Carte CJeune	